

Synthèse

Collectivités territoriales :

quelle contribution aux Objectifs de Développement Durable au travers des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale en Région Centre-Val de Loire ?

Le projet 'Renforcer l'éducation à la citoyenneté internationale par une approche locale des ODD' (RECITAL), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) pour une durée de deux ans, et coordonné par la Conférence Inter-régionale des RRMA (CIRRMA), est déployé en région Centre-Val de Loire depuis 2020. Il vise à mobiliser les acteurs du territoire, **à travers des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECIS), aux Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030.**

Depuis 2015, les 17 Objectifs du Développement Durable constituent une nouvelle grille de lecture pour l'ensemble des acteurs. L'Agenda 2030 se caractérise par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les 17 objectifs ainsi que la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile. La concrétisation locale des ODD est essentielle pour répondre aux engagements de la France auprès des Nations Unies. Ainsi, les collectivités locales sont au cœur de la déclinaison locale des Objectifs de Développement Durable. Afin de mieux appréhender l'appropriation des ODD par les collectivités territoriales en région, Centraider a mené en région une étude qualitative de trois mois (juin - août 2020) avec la question suivante comme fil conducteur :

En quoi les collectivités territoriales contribuent-elles aux Objectifs de Développement Durable au travers d'actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale ?

Cette étude avait un double objectif :

- Avoir une analyse fine des acteurs des collectivités territoriales sur leur appréhension des objectifs du développement durable ;
- Saisir la diversité des motivations et des pratiques des collectivités en matière d'actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Méthodologie

L'étude a été réalisée par Cyrielle Choblet dans le cadre d'un stage du Master « Développement local : acteurs, mobilisation et territoires » de l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES).

Les résultats présentés se basent sur l'étude de 16 collectivités territoriales de la région Centre-Val de Loire (municipalités, métropoles, département, région, syndicat mixte et communauté de communes) ou organisations déléguées (comités de jumelages ou établissements publics) à partir d'entretiens menés avec des élus et/ou des techniciens de chacune des collectivités. Par ailleurs 3 acteurs ressources et deux associations du territoire ont été sollicités. Enfin l'étude s'appuie sur une bibliographie et une sitographie conséquente.

Il est à noter les contraintes fortes subies lors de la réalisation de cette étude, liées d'une part, aux contraintes de la crise sanitaire, et d'autres part, avec l'arrivée de nouvelles équipes et de nouveaux élus suite aux élections municipales.

Collectivités et Objectifs de Développement Durable (ODD)

2

Détaillés en 169 cibles et 232 indicateurs, les ODD offrent une approche originale à plusieurs égards. Premier trait distinctif, **ils sont universels, sortant ainsi d'une représentation linéaire du développement basé sur la croissance**. Autre spécificité, ils proposent une **compréhension systémique des objectifs en intégrant leurs interdépendances**. Cette transversalité fait des ODD un tout indivisible. Enfin, leur mise en œuvre suppose une **approche multi-acteurs et multi-niveaux incarnée par l'ODD 17 (Partenariat)** appelant l'ensemble des acteurs à s'en saisir. Du fait de leur ancrage local, et de leur contribution à l'ensemble des politiques publiques, les collectivités disposent des leviers nécessaires à leur diffusion et à leur territorialisation et représentent à ce titre, un maillon essentiel à leur concrétisation.

Pourtant, la faible appropriation des ODD par les collectivités est un constat largement partagé. Dans son guide pratique, le Comité 21¹ souligne cette spécificité française. **Une des premières raisons expliquant cette faible mobilisation est leur méconnaissance**. En région Centre-Val de Loire, les collectivités rencontrées sont dans l'ensemble peu familières avec l'Agenda 2030. Néanmoins, une étude annuelle menée par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) montre que **l'appropriation des ODD par les collectivités progresse**². Si cette dynamique est sans doute plus marquée à l'échelon européen et national, cette tendance est tout de même observée en région mais se limite, pour le moment, aux collectivités de grandes tailles (région et villes moyennes principalement). **Bien que les collectivités ne mènent pas ou peu d'actions**

estampillées « ODD », elles y contribuent en sensibilisant leur territoire aux thématiques qui les composent.

Lorsque les ODD sont connus de la collectivité, les actions s'y référant sont le plus souvent inscrites soit à son volet international, soit à son volet environnemental. **Les ODD peuvent être mobilisés pour structurer les actions de coopération internationale et pour mener des actions d'ECSI à destination du grand public, mais sont rarement adoptés dans le cadre d'un fonctionnement interne. Le caractère transversal de l'Agenda 2030 se heurte donc au fort cloisonnement institutionnel des collectivités.** Les technicien-ne-s ou élu-e-s rencontré-e-s ont d'ailleurs souligné cette difficulté. **Une véritable appropriation des ODD supposerait que l'ensemble des politiques publiques soit abordé par ce prisme trans-sectoriel.**

Enfin, les collectivités soulignent les angles morts des ODD comme frein à l'appropriation de cet Agenda 30. **L'absence de la mention explicite de la culture et des cibles qui en découlent est mentionnée par certaines collectivités**, alors même qu'en région Centre-Val de Loire, la culture est un levier important de coopération entre collectivités.

Deux leviers d'action pour la contribution des collectivités territoriales aux Objectifs du développement durable :

- Une meilleure connaissance et compréhension de l'Agenda 2030 par l'ensemble des services de la collectivité.
- Une appropriation transversale de l'Agenda 2030.

Les collectivités et l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

Comme le souligne la synthèse de l'argumentaire commun du groupe de concertation ECSI coordonné par l'AFD³, la « Feuille de route l'Agenda 2030 » adoptée par la France en 2019, témoigne du rôle central de l'ECSI comme un « levier d'action transversale qui permet une appropriation concrète et durable des enjeux globaux et de l'Agenda 2030 ».

¹ Comité 21. 2020. La nécessaire appropriation de l'Agenda 2030 à tous les niveaux et l'incontournable territorialisation des ODD, Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises : guide pratique. p. 18. Le guide est accessible en téléchargement sur Internet : <http://www.comite21.org/docs/contentu-comite-21/2020/guide-od-detcollectivites-2019-a4-pap-interactif2.pdf>

² <https://www.ccre.org/>

³ La synthèse est consultable et accessible en téléchargement sur internet : <https://www.afd.fr/fr/ressources/le-role-essentiel-de-leducation-la-citoyennete-et-la-solidarite-internationale-synthese>

L'ECSI est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie (Charte d'Educasol, 2015)⁴.

L'ancrage territorial permet aux acteurs mettant en œuvre des actions d'ECSI d'explorer les spécificités des territoires, de fédérer autour de projets communs, et d'identifier l'impact des actions au plus proche de la réalité de celles et ceux qui s'engagent. Les collectivités territoriales et les associations jouent un rôle central pour aborder la citoyenneté de sa dimension locale à sa dimension globale.

Les entretiens ont permis d'identifier **deux tendances dans le positionnement des collectivités en matière d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale**⁵ :

Les collectivités qui se positionnent comme moteurs sur leur territoire : elles s'appuient souvent sur des relations de proximité nouées avec d'autres collectivités dans le cadre de leur politique de coopération internationale pour développer une politique d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Les collectivités moteurs sont souvent des collectivités dotées d'un service des Relations Internationales avec au moins un.e technicien.ne épaulant l'élu.e.

Dans une autre dynamique, **un certain nombre de collectivités rencontrées ont davantage un rôle d'appui aux acteurs du territoire et aux initiatives locales** : cet appui se traduit généralement par un soutien financier et/ou matériel aux acteurs de la solidarité internationale sur leur territoire faisant de l'ECSI. Ce positionnement plutôt en soutien à un tissu local actif résulte de moyens humains et financiers de moins en moins orientés vers les relations internationales du fait d'une baisse de dotation globale des collectivités et d'une priorisation des actions.

L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale n'étant pas en tant que tel une politique publique, chaque collectivité appréhende l'ECSI en fonction de sa compréhension et de ses attentes. À partir des entretiens, des récurrences ont pu être repérées :

- **La recherche d'un renouvellement de leurs actions avec des partenaires internationaux**

Le terme **"moderniser" est revenu à plusieurs reprises** avec pour corollaire la volonté de mobiliser les jeunes. Les difficultés à renouveler les comités de jumelage et à maintenir des accords de coopération sont des constats partagés auxquels les collectivités cherchent à répondre. Le développement de l'ECSI dans le cadre de la stratégie des relations internationales représente donc **une possibilité de réanimer ce volet de l'action publique à un coût raisonnable puisque les actions d'ECSI ont souvent un coût modéré**. Enfin ce renouveau désigne aussi la volonté de repenser les relations avec des partenaires particulièrement quand il s'agit de pays dits du Sud dans une logique de réciprocité.

“Volonté de renouveau”

“Moderniser en impliquant davantage les jeunes”

“Repenser les jumelages en partant du principe que l'ensemble des villes sont confrontées à des problématiques communes”

⁴ La charte d'Educasol sur l'ECSI est disponible en téléchargement sur le site internet de RITIMO : https://www.ritimo.org/IMG/pdf/charte_educasol-bat-bdef-1_-_copie.pdf

⁵ Pour l'étude, l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale a été appréhendé à partir de la définition d'Educasol : « Une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique tout au long de la vie. » (Charte Educasol, 2015).

- La recherche de transmission de valeurs et d'ouverture au monde

La deuxième récurrence est **la recherche par les collectivités d'une ouverture et d'un questionnement des habitant-e-s de leur territoire sur des thématiques ayant trait à la citoyenneté mondiale**. Le discours chez un grand nombre de technicien-ne-s, élu-e-s ou bénévoles dans le cas des comités de jumelage, est marqué par **la volonté de transmission de valeurs d'ouverture au travers d'un travail de réflexion et de conscientisation des représentations**. Les liens d'amitié restent encore aujourd'hui le moteur principal de nombreux jumelages rythmés par des échanges scolaires ou des événements culturels et populaires. Les collectivités les plus petites soulignent d'ailleurs que c'est une première ouverture à l'international pour beaucoup de leurs habitant-e-s.

“L'objectif est d'amener en conscience vers une réflexion.”

“Diffusion de valeurs communes de respect, de participation au collectif et au bien commun”

“Les élu-e-s sont porteurs de valeurs”

“Outils d'émancipation citoyenne et collective”

- La recherche d'articulation entre le territoire local et international

Cette troisième récurrence est **une préoccupation des collectivités en matière de politique de coopération internationale dont l'ECSI est un outil privilégié**. Cette articulation peut être faite à différents niveaux :

Au niveau des actions internationales et notamment des jumelages tout d'abord : il s'agit tout d'abord de mobiliser les compétences de chaque ville pour avoir une visibilité accrue auprès des citoyens et de **montrer que des problématiques communes locales peuvent être traitées à une échelle internationale**.

“Faire le lien entre les politiques européennes et nationales au niveau territorial”

“L'objectif est de stimuler les initiatives d'associations citoyennes locales, l'idée c'est d'infuser.”

Au niveau politique et économique, l'ECSI est souvent appréhendée dans sa dimension d'ouverture à l'international, les opportunités telles que la mobilité des jeunes ou l'organisation d'événements sont des versants qui vont intéresser **les collectivités cherchant à dynamiser leur territoire et accroître l'employabilité des jeunes du territoire**.

“outil de soft power”

“opportunité économique”

“importance pour les jeunes d'avoir cette opportunité de mobilité car autrement ils en ont assez peu.”

Enfin, l'ECSI en tant que service rendu aux habitant-e-s est revenue dans plusieurs entretiens. Il y a la volonté, en soulignant les retombées positives pour le territoire, de légitimer **une action à l'international comme politique publique à part entière.**

“faire bénéficier les habitant-e-s de la municipalité de cette action”

“diriger les actions relatives à l'international vers la population de la ville”

“une action qui profite aux habitants”

“il y a la volonté forte que ce soit des projets concrets bénéfiques pour les habitants.”

Les 3 leviers d'actions de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale pour les collectivités territoriales :

- **L'ECSI comme moyen de faire réseau à l'international**

En mobilisant l'ECSI, certaines collectivités déjà impliquées dans la coopération internationale cherchent à repenser leurs partenariats, en particulier dans le cadre des jumelages.

- **L'ECSI pour repenser les relations partenariales**

Le regard change dans la manière d'aborder les partenariats : de la commémoration d'une histoire partagée, les villes peuvent mettre en avant les défis communs auxquelles elles se confrontent. Il s'agit de mobiliser les citoyen-ne-s sur des enjeux contemporains internationaux.

- **L'ECSI, un moyen de travailler en transversalité**

Les approches d'« éducation à » sont mobilisées dans différentes politiques publiques : le développement durable et l'environnement, les politiques de jeunesse. En cela, l'ECSI représente un outil potentiel de travail en transversalité au sein des collectivités.



Retrouvez toutes les infos sur

www.centraider.org



CENTRAIDER est une association loi 1901
soutenue par la Région Centre-Val de Loire et
l'Etat français



recital

Le programme RECITAL—ODD est porté par la
Conférence interrégionale des RRMA (CIRMA) et mis
en œuvre par les réseaux multi-acteurs de onze régions
françaises. Il est soutenu et financé par

